

Instructions d'application

La bande ORALITE® VC 104 Curtain Grade peut être appliquée sur des camions et des remorques avec des bâches en PVC neuves et usées. **Important : La garantie ORAFOL s'applique uniquement aux bâches neuves.**

Les bâches

La performance de l'adhésif dépend beaucoup de la surface de la bâche. Chaque type de bâche doit être testé individuellement sur sa compatibilité avec le film. Les graphiques imprimés par une technique digitale, par écran ou par pochoir et utilisant des enduits lustrés ou des vernis pour une durabilité supplémentaire doivent être testés sur leur adhésion avec la bande ORALITE® VC 104 Curtain Grade. La société ORAFOL ne pourra être tenue responsable de toute mauvaise adhésion sur des enduits lustrés ou des bâches prétraitées. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer que la bâche soit compatible pour l'application.

Outils nécessaires

- Des chiffons propres
- Un cutter
- Une raclette recouverte d'un chiffon propre afin de ne pas endommager le produit
- Solvant de nettoyage : Alcool isopropylique
- Anciennes bâches uniquement : un tampon abrasif

Température d'application

Afin de garantir une adhésion correcte entre la bande et la bâche propre, l'adhésif doit être appliqué lorsque la température du support et de la bâche se situe entre 15° C et 38° C. La température doit rester stable pendant au moins une heure après l'application. NB : Il est recommandé de stocker la bande ORALITE® VC 104 Curtain Grade à une température comprise entre 18° C et 28° C.

Où appliquer la bande

Il est recommandé d'appliquer la bande au minimum 15 cm au dessus des attaches. Consultez les indications fournies dans le Règlement ECE 104 pour vous assurer que la bande soit placée au bon endroit sur le véhicule. Rendez-vous sur www.ece104.com pour plus d'informations.

Préparation initiale

La bande peut être appliquée soit sur une surface plane ou lorsqu'elle est tendue sur la remorque. Si vous l'appliquez sur une surface plane, tendez la bâche à l'une des extrémités tout en vous assurant qu'elle soit bien plate. Pour cela, vous pouvez par exemple placer un poids à l'une des extrémités de la longueur de la bâche. Si vous l'appliquez sur une remorque, placez une planche derrière la bâche afin de vous assurer que suffisamment de pression puisse être exercée sur la bande lorsque vous utiliserez la raclette. Cette étape est plus facile à réaliser à 2. Il est recommandé de ne pas trop tendre la bâche pendant l'application.

Anciennes bâches :

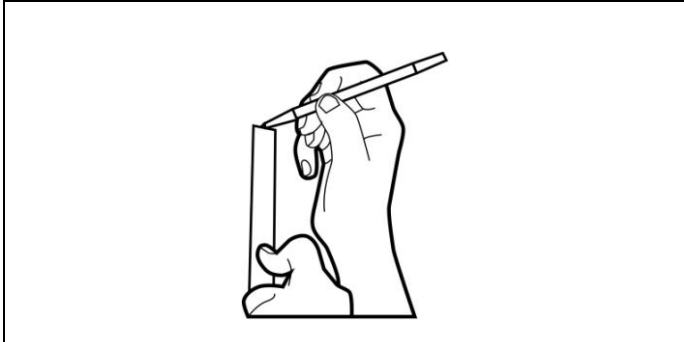
Testez les anciennes bâches pour déterminer si elles sont compatibles pour l'application. Évitez d'appliquer la bande sur des accrocs, des trous ou sur des parties endommagées. NB : Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer que la bâche soit adaptée à l'application.

Nettoyage de la surface

Le but du nettoyage est d'enlever toute salissure ou impureté. Il est très important que la surface soit exempte de poussière et de graisse et, idéalement, lisse. Utilisez un chiffon propre imbibé d'alcool isopropylique pour nettoyer la surface dans un seul sens afin de ne pas étaler les impuretés. À l'aide d'un chiffon propre et sec, essuyez le produit de nettoyage avant évaporation. Répétez l'opération jusqu'à ce que la surface soit propre, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de salissures visibles et de transferts de polluants sur le chiffon. Assurez-vous que la surface soit sèche et que l'alcool isopropylique se soit complètement évaporé avant de procéder à l'application.

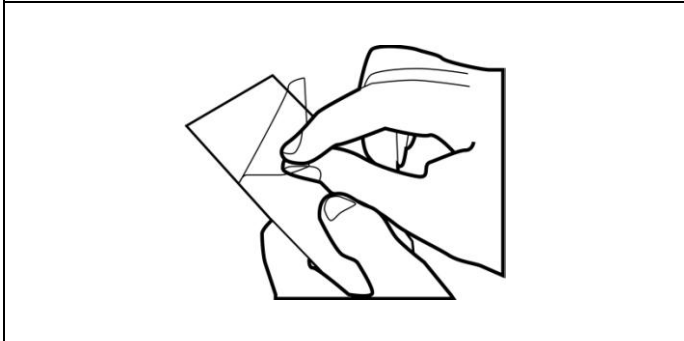
Anciennes bâches :

Une étape supplémentaire est nécessaire pour les anciennes bâches : Après avoir effectué le procédé de nettoyage ci-dessus, frottez doucement la surface avec un tampon abrasif et nettoyez encore une fois avec de l'alcool isopropylique à l'aide d'un chiffon propre.



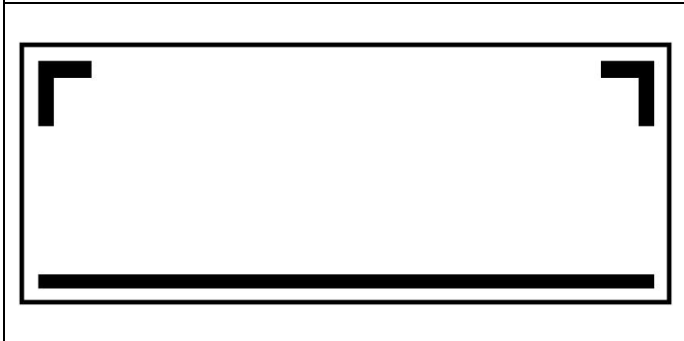
ÉTAPE 1 :

Tracez une ligne de repères au stylo ou appliquez un morceau de bande-cache. Ne pas utiliser de ligne de craie ou d'autres moyens qui peuvent laisser des résidus sur la surface.



ÉTAPE 2 :

Retirez le film de protection de l'adhésif et appliquez le film sur la surface en utilisant un racloir. Évitez de toucher le côté adhésif de la bande.



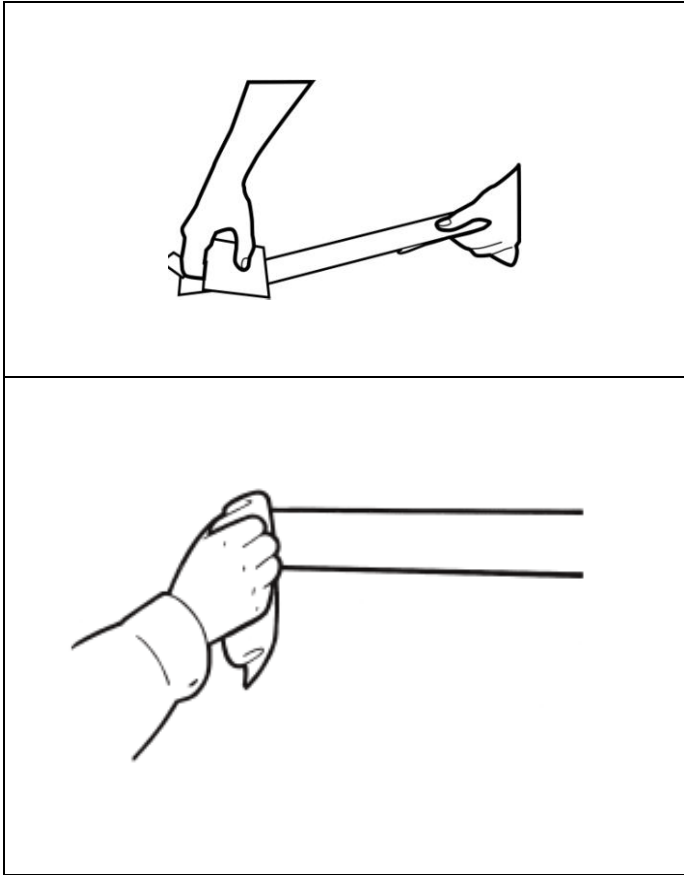
ÉTAPE 3 :

Lorsque vous appliquez un contour partiel, aligner la ligne du bas avec les coins supérieurs. Ne pas appliquer la bande sur la zone qui sera enroulée autour du rochet.



ÉTAPE 4 :

Il est important que l'alignement initial / le positionnement de la bande soit correct car il est impossible de réaligner la bande sans créer de plis ou de « tunnels » dès le début de l'application.



ÉTAPE 5 :

Assurez-vous que le côté adhésif de la bande ne soit en contact qu'avec la surface lors de la pression de la raclette. Si le côté adhésif de la bande touche la surface sans pression uniforme de la raclette, de l'air risque d'être emprisonné sous le film, entraînant la formation de bulles d'air.

ÉTAPE 6 :

Après avoir terminé, retirez le protecteur d'application du côté réfléchissant et exercez une pression tout le long de la bande à l'aide d'une raclette, afin de s'assurer que les bords de la bande aient correctement adhéré à la bâche. Exercez une pression tout le long de la bande en utilisant une raclette, afin d'enlever les bulles d'air et les plis éventuellement forms.

NB : Tous les angles de la bande doivent être arrondis grâce à une paire de ciseaux ou une lame aiguisée. Il est recommandé de le faire avant l'application de la bande sur la bâche. Si un balisage contour total est réalisé, les angles de la bande peuvent se chevaucher.

Une fois la vérification effectuée après l'application il ne doit plus y avoir de bulles d'air visibles. Si besoin, percez les bulles d'air à l'aide d'une épingle ou d'une lame aiguisée et appuyez.

Durée d'adhésion

Le produit appliqué doit rester à une température comprise entre 15° C et 38° C pendant au moins une heure après l'application. Il est recommandé de ne pas déplacer le véhicule pendant ce temps là et de ne pas non plus plier ou ouvrir la bâche.

La bâche doit être pliée de manière à ce que la bande soit à l'extérieur et non pliée à l'intérieur.

Après l'application

La bande est dotée d'un film protecteur transparent en polyester sur sa surface et devant être retiré une fois la bande appliquée. Une fois le processus d'application terminé, vous devez faire attention lorsque vous enrroulez la bâche afin de vous assurer qu'il n'y ait pas de courbes ni de plis.

Conditions d'entretien

Lavage à la main :

La bande ORALITE® VC 104 Curtain Grade peut être lavée à la main à l'aide d'une brosse, d'un chiffon ou d'une éponge imbibée d'eau, de savon ou d'un détergent puis rincée à l'eau claire.

Lavage haute pression :

Spray manuel haute pression standard / Poste de lavage automatique pour les camions ou les voitures :

- Pression maximale- 1200 PSI / 80 bar
- Eau maximum / Solution de lavage 60° C
- Utilisez une buse à jet conique 40°
- Une lance ou un jet de nettoyage ne devant pas dépasser un angle de plus de 45° C à partir de la perpendiculaire à la surface de marquage
- Tenez le jet de nettoyage au minimum à 60 cm du produit

Lorsque vous utilisez un produit de nettoyage, suivez les recommandations du fabricant en ce qui concerne la dilution. Rincez abondamment après avoir aspergé le véhicule.

Important : N'utilisez pas de solvants pour nettoyer la bande car ils peuvent endommager le produit. Si le savon ou le détergent ne nettoient pas correctement le film, frottez délicatement avec un chiffon imbibé d'alcool isopropylique afin de faire disparaître les tâches.

NOTE IMPORTANTE

Tous les produits ORALITE® sont soumis à un contrôle qualité précis pendant tout le procédé de fabrication et d'emballage et sont garantis aptes à la vente et sans défaut de fabrication. Toute information publiée concernant les produits ORALITE® est basée sur la recherche que la Société considère comme fiable. Pourtant, ces informations ne constituent pas des garanties en tant que telles. Étant donné la variété des applications et utilisations des produits ORALITE® et le développement continu de nouvelles applications, l'acheteur doit vérifier l'adaptabilité et la performance du produit acquis selon son utilisation finale et ce dernier doit anticiper et assumer les risques selon l'utilisation. Chaque certification ou cahier des charges peut changer sans avis préalable.

ORALITE® est une marque déposée d'ORAFOL Europe GmbH.